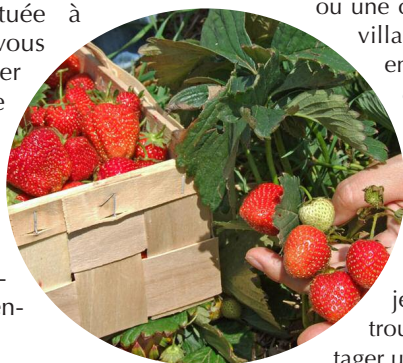


Mise en garde

Ne pas signer de lettre d'embauche dans laquelle il est écrit que vous renoncez à certains droits. Prêtez une grande attention aux fausses promesses d'embauche subordonnées à l'achat de cours de formation ou de stages. Souvent le but de certaines agences est celui de vendre le cours ou le stage (souvent peu qualifiant) et non celui de la sélection et de recrutement du personnel. Certaines officines dont le sérieux et l'efficacité restent à prouver, offrent des services de placements payants (parfois en transgressant les lois). Leurs tarifs peuvent varier de 400 à plus de 1 500 Euros dans certains cas pour deux mois de travail. Soyez sur vos gardes (a fortiori si cette société est située à l'étranger) lorsqu'on vous demandera de payer pour travailler et encore plus si une société vous retient tous les mois une somme sur votre salaire en guise de frais d'agence. Ces pratiques, bien qu'illégales, se rencontrent encore...



Soyez très vigilant(e) vis-à-vis de certaines sociétés de placement qui proposent à la fois des jobs d'été et l'hébergement qui va avec... Les emplois (quand ils existent) comme les logements laissent très souvent à désirer... Si vous entendez parler de ce genre d'organismes, n'hésitez pas à vérifier sur internet ce que les autres en pensent.

Nous vous rappelons encore que le contrat de travail n'est pas la règle en dehors de nos frontières, mais cela ne vous empêche pas de demander un courrier reprenant vos conditions d'embauche : salaire, horaires, vos temps de repos et toute information pouvant porter sur un litige. Même si ce document ne fera pas force de loi, vous aurez une trace !

Travailler dans l'agriculture

Nous ne vous apprendrons rien en vous disant que la plupart des récoltes de fruits et légumes ont lieu entre avril et octobre en tout cas dans l'hémisphère nord. Ceci étant, quel que soit le pays, la majeure partie des postes sont occupés par des ouvriers à faible coup de main-d'oeuvre comme les ouvriers agricoles d'Afrique du Nord en Espagne et Italie, les ouvriers des pays de l'Est en Europe centrale et du nord ou encore les Mexicains et Sud-Américains en Amérique du Nord qui travaillent souvent dans des conditions très difficiles. La concurrence est donc rude mais rien n'est impossible. Pour se faire embaucher, il faut soit se présenter directement dans une ferme ou une coopérative, soit être sur la place du village, le soir vers 18 heures et se faire engager pour le jour suivant. Vous serez en principe logé et très souvent nourri mais il arrive tout de même que les employeurs vous demandent de venir avec votre tente car une des difficultés est de trouver un logement bon marché au moment des cueillettes. Essayez en auberge de jeunesse mais vous n'êtes pas sûr d'en trouver une. Il est aussi courant de partager un loyer avec d'autres saisonniers. Les rémunérations sont toujours calculées au rendement...

Quelques bases en langue suffisent en général. Le travail est souvent pénible, la recherche du rendement est une priorité. N'oubliez pas les fermes biologiques qui recrutent aussi des volontaires (parfois des salariés) pour l'été.

Pour tout ce qui est des cueillettes, voir :

<http://www.pickingjobs.com>
<https://www.facebook.com/fruitpickingjobs>
www.anyworkanywhere.com/jg_farms.html
www.pickyourown.org/jobsonfarms.htm
www.pro-force.co.uk
<http://www.australie-guidebackpackers.com/fruit-picking>



La gazette du Club TELI

JANVIER 2019

Et voilà une nouvelle année commence et bon nombre de jeunes vont commencer à chercher un job d'été à l'étranger. Nous vous proposons donc en ce premier numéro de gazette 2019, un petit d'horizon sur cette thématique pour que les plus motivés trouvent leur bonheur hors de nos frontières...

Indéniablement, les deux principaux arguments qui motivent les candidats à partir dans ce cadre restent la découverte d'un nouvel horizon et le perfectionnement de son niveau en langues.

Quitter son environnement habituel pour s'immerger dans un autre rythme, découvrir un nouvel univers, de nouvelles habitudes de vie, une nouvelle conception du travail et surtout améliorer ses connaissances linguistiques constituent l'essentiel des motivations du "travailleur voyageur" de l'été. En effet, aller passer quelques semaines à l'étranger reste une expérience d'une richesse rare qui donnera certainement l'envie de recommencer ultérieurement...

Par contre, si l'attrait d'un tel projet n'est que financier, sauf quelques rares exceptions..., le candidat risque de vite déchanter car un job d'été à l'étranger n'est pas toujours aussi rémunérateur que l'on pourrait le souhaiter et surtout, les tentations sur place sont si nombreuses, que vous risquez bien d'y laisser votre salaire... Ne partez pas l'été pour faire fortune, vous risqueriez d'être déçu. Si enrichissement il y a, concevez-le dans une perspective linguistique, humaine et culturelle plutôt que financière. Les seuls emplois qui peuvent encore être très rémunérateurs sont les postes payés au rendement comme dans l'agriculture ou la pêche, mais attention, c'est dur. A savoir que ces postes vous seront assez difficiles d'accès, notamment à cause du fait que depuis plusieurs années déjà, la main-d'oeuvre bon marché et peu regardante sur le nombre d'heures, les conditions de travail, d'hébergement mais aussi la rémunération, venant des pays de l'Est et des pays du Maghreb, a largement conquis ces deux domaines d'activités et surtout l'agriculture. Avec

l'ouverture officielle au monde du travail aux populations venant de l'Est, il est fort à parier que les choses vont encore se compliquer, avec aussi en Allemagne les jobs rémunérés à 0,80 € pour les réfugiés par exemple !

Il n'en reste pas moins que plein d'autres domaines vous sont ouverts et attendent votre candidature.

On va dire de suite faire une petite mise au point sur le Royaume Uni puisque cette destination en cours de Brexit suscite bien des questionnements.

De ce que l'on a pu glâner à ceci delà, il y a fort à parier qu'aucun changement ne sera acquis pour 2019, la seule chose dont vous devrez tenir compte et que pour vous rendre Outre Manche, il vous sera plus certainement demandé un passeport que votre carte d'identité nationale. Pour le reste guère de changement en vue donc n'hésitez pas à postuler au Royaume Uni d'autant que cette destination reste une destination phare pour l'été et que bon nombre de jobs sont à prendre.

Autre point important que l'on aimerait mettre en avant : ne vous contentez pas d'envoyer 10 candidatures, ce n'est rien du tout. Le monde du travail est devenu compliqué, concurrentiel et seuls celles et ceux qui montrent le plus de motivation seront servis ! Il est vrai cependant qu'en fonction du profil de chacun, il sera plus ou moins aisé de trouver, un ou une candidate qui cherche en restauration avec un niveau d'anglais correct et déjà de l'expérience sera plus avantagé que le jeune étudiant qui se lance pour la première fois. N'oubliez donc jamais que votre motivation sera primordiale.

Bien préparer son job d'été

Les jobs d'été sont des emplois comme les autres. Vous partez pour travailler et non pour passer vos vacances... Vous vous engagez auprès d'un employeur qui a besoin de vous pour effectuer une tâche bien précise. Vous aurez donc des règles et des horaires à respecter. Par ailleurs, vous vous engagez auprès d'un employeur qui compte sur vous. Si, au dernier moment, vous ne pouvez plus partir, quelle que soit la raison (vous avez trouvé une place plus intéressante, vous n'avez plus envie de partir, vous êtes malade...), ayez la politesse de le prévenir. Il comptait sur vous et devra s'organiser pour trouver un remplaçant.

De nombreux employeurs habitués à recevoir des jeunes pendant l'été font leur possible pour les accueillir du mieux qu'ils peuvent : certains proposent le logement et la nourriture, d'autres mettent à disposition des employés des jeux et proposent des activités en dehors des heures de travail etc. Ces petites attentions sont bien sûr des services que les employeurs vous rendent. Dites-vous bien aussi que vous n'aurez guère plus de risques de vous faire arnaquer à l'étranger que dans un job d'été en France !

Pour ceux qui postulent quelques mois avant le début de la saison, n'oubliez pas, quelques jours voire quelques semaines avant votre départ, de reprendre contact avec votre employeur pour être sûr qu'il vous attend toujours. Pour l'ensemble des postes saisonniers, il est préférable de postuler avant le 15 avril. Certains sont toutefois accessibles jusqu'à la mi-juillet mais plus rares, en général au 30 avril, il est déjà bien tard pour postuler. Pour mettre toutes les chances de votre côté, il est préférable d'être disponible le plus longtemps possible entre avril et octobre. En effet, si les besoins sont les plus importants entre le 15 juin et le 15 septembre, il faut savoir que de nombreux camps de vacances, hôtels, parcs d'attractions... recrutent du personnel pour une période plus longue pour l'avant et pour l'arrière saison. La disponibilité est primordiale dans le recrutement. Les employeurs préférant généralement un seul candidat disponible 4 mois plutôt que 4 candidats disponibles un seul mois. Il est plus avantageux pour l'employeur de

n'avoir à former qu'une personne pour la saison entière, plutôt que de changer tous les mois d'employé et d'avoir à expliquer à chaque fois le fonctionnement de l'entreprise. En revanche, il est possible dans certains secteurs, comme l'agriculture (cueillette des fruits et légumes), de décrocher des contrats d'une semaine.

Dans la plupart des cas, pour postuler à un emploi, vous devez être majeur. C'est une obligation pour tous les postes à pourvoir dans les pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne. Cette exigence est fréquente chez la plupart des employeurs (même si, légalement, en Europe, vous pouvez travailler à partir de 16 ans si vous êtes ressortissant d'un pays de l'UE) : en effet, certains pensent qu'on est plus mûr et plus robuste à 18 ans qu'à 16. Si vous êtes mineur(e), sachez prouver aux employeurs que vous êtes très motivés, capables de travailler dur et que vous êtes responsables.

Une question revient très souvent : dois-je envoyer ma candidature en français ? Il faut toujours s'adresser à l'employeur dans sa langue, c'est une question de respect et de sens pratique.

Nous insistons sur le fait qu'il ne faudra pas vous contenter d'attendre les offres, mais qu'il vous faudra surtout envoyer de nombreuses candidatures spontanées...

Le club TELI envoie votre candidature

Vous êtes pressé(e) de trouver un stage, un job, une mission de bénévolat... à l'étranger ?

Vous n'avez pas beaucoup de temps à consacrer à vos recherches ? Vous ne savez pas quelles entreprises contacter ?

Le Club TELI vous propose un service ciblé, unique en son genre et adapté à votre projet :

www.teli.asso.fr/fr/envoi-cv-198

Le profil idéal...

Pour l'employeur qui propose un job d'été, le(la) candidat(e) idéal(e) devra, entre autres, faire preuve de spontanéité, de créativité, de capacité d'organisation, de dynamisme et d'un caractère extraverti. Il (elle) aura des connaissances en langues, sera flexible, autonome et très motivé(e) et sera capable d'intégrer rapidement une équipe. Une éventuelle expérience professionnelle sera appréciée mais elle sera rarement déterminante. Inutile donc de faire du remplissage sur votre CV, l'employeur sait en général, à qui s'en tenir.

Voici le profil idéal, mais rassurez-vous des milliers de jeunes partent tous les ans sans correspondre à ce profil idéal dont rêvent tous les employeurs... car ils savent mettre en évidence un argument essentiel : leur **motivation** ! Souvenez-vous cependant qu'il s'agit d'un travail qui demande un investissement personnel important, avec des horaires non prévisibles et des gains, au moins au départ, plutôt faibles et parfois fluctuants. Ces emplois peuvent être très physiques et nécessiter une bonne forme et beaucoup d'heures de travail. En général, attendez-vous plutôt à gagner entre 500 et 1200 Euros par mois selon que vous serez logé ou pas et selon le type de travail que vous trouverez... Vous serez certainement payé à la semaine plutôt qu'au mois et souvent en liquide. Oubliez vos réflexes et adaptez-vous aux conditions de travail locales..., vous ne vous intégrerez que mieux !

Souvenez-vous que vous pouvez aussi chercher un job sur place mais cette méthode comporte des risques et ne reste à conseiller qu'aux plus téméraires. Pour chercher sur place, il faut souvent un bon niveau en langue, du courage et ne pas avoir peur de passer plusieurs jours à

faire du porte-à-porte. La réussite n'est pas garantie d'autant plus que vous devez prévoir votre hébergement. Pour utiliser cette méthode, nous vous conseillons également d'avoir déjà une petite expérience professionnelle. Cependant, rassurez-vous, beaucoup de jeunes arrivent à trouver un job d'été de cette manière. Dans ce cadre, avez vos recherches sur les zones touristiques et les grandes villes.

Club TELI

Toutes les pistes pour partir à l'étranger depuis 1992 ! Faites-vous aider, orienter, recruter... Profitez de la banque de données de l'association pour simplifier votre départ à l'étranger.

Tél : 04 79 85 24 63

<http://www.teli.asso.fr>

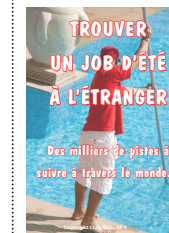
Rejoignez le Club :

<http://www.facebook.com/ClubTELI>

Twitter : <http://twitter.com/leClubTELI>

Instagram :

https://www.instagram.com/association_teli/



TROUVER UN JOB D'ÉTÉ À L'ÉTRANGER

Ce guide vous aidera à trouver votre prochain job d'été à l'étranger. La version 2019 faite au format pdf vous permettra de cliquer directement sur les sites des entreprises et les mails des employeurs.

En première partie des conseils méthodologiques, des carnets d'adresses, des sites internet... En seconde partie, nous vous proposons une liste d'entreprises sur tous les continents qui recrutent tous les ans du personnel saisonnier.

12 € - Format pdf. Envoyez votre règlement par chèque à Club TELI - Les Claret - 73670 St Pierre d'Entremont ou par paypal sur : leclubteli@wanadoo.fr